

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 18 juin 2017 portant création de la brigade de gendarmerie
de l'armement de Brétigny-sur-Orge**

NOR : INTJ1709710A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur et la ministre des armées,
Vu le code de la défense;
Vu la code de procédure pénale, notamment son article R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La brigade de gendarmerie de l'armement de Brétigny-sur-Orge est créée à compter du 1^{er} juillet 2017.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 juin 2017.

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
GÉRARD COLLOMB

La ministre des armées,
SYLVIE GOULARD